

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
02 décembre 2016

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°11-3

Présentation projet
fourniture et pose
signalisation routière
verticale

L'an **deux mille seize** et le **deux novembre**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **SANS Christian**, Maire.

Présents : MM. **SANS**, **RAMEAU**, Mme **GERARD**, Mme **SAINT-SUPERY**, MM. **RIVIERE**, **AMOUROUX**, **LIVOTI**, Mmes **DALLA-ZANNA**, **TOUZANNE**, M. **PIZZATO**, Mmes **AIMONE-CAT**, **TONELLO**, M. **ROUCH**, Mme **CAHUZAC**.

Monsieur **ROUCH Stéphane** est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un marché public a été passé pour la fourniture et la pose de signalisation routière verticale.

Deux entreprises ont répondu dans le délai fixé par la consultation.

Après ouverture et analyse des plis, l'offre de la Société SUD OUEST SIGNALISATION - ZI de Fonlabour - 81000 ALBI - a été retenue par la commission chargée de l'analyse des offres du 15 novembre 2016.

Le montant des travaux s'élève à **23 669.70 € H.T.**, soit **28 403.64 € T.T.C.**

Le Conseil Municipal a été informé du choix de l'entreprise pour le marché de fourniture et pose de signalisation routière verticale sur la Commune de BOUSSENS.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Affiché le **11 décembre 2016**
Pour extrait conforme,

En Mairie, le
Le Maire,
SANS

